



Conseil d'Orientation Stratégique du GIP CRA Midi-Pyrénées

Réunion plénière en visioconférence le **jeudi 6 janvier 2022**

- RELEVÉ DE CONCLUSIONS -

Rappel de l'ordre du jour proposé

1. **Vacances des postes de président/vice-président et fonctionnement du COS**
2. **Maison nationale de l'autisme et conséquences pour le CRA-MP**
3. **Actualités des groupes de travail du COS**
4. **Procédures de traitement des réclamations des usagers**
5. **Point d'étape sur les actions de réduction des délais d'attente diagnostic**
6. **Actualités COVID**
7. **Déploiement des PCO**
8. **Formations des proches aidants et catalogue formation 2022**
9. **Tour de table et questions diverses**

Membres du COS présents :

Collège 1 : K. Routaboul, E. Janeau, A. Mancini, C. Carrière, A. Rouleau, O. Clary
Collège 2 : C. Barbeau-Delettrez, F. Detchart, S. Figeac, Dr J. Calvet-Lefevre, C. Calmels, J-Y. Bouillet,
Collège 3 : Dr. R. Odoyer, P. Etchart, E. Lacombe

C. Da Costa Ferreira, T. Maffre, M. Chabridon, C. Salanié

Membres du COS excusés :

A. Puech Fournier, V. Ledoux, C. Cousergue, C. Sarda-Villain, Dr I. Gicquel, B. Rogé,

Absents :

C. Ferratgé, F. Pezous, S. Cazals, Lauriane Chauvet, M. Crouzal-Moras, C. Caillaud, M. Pegas, V. Lassère Ruiz

Le COS s'est tenu en visioconférence Starleaf. La séance a débuté à 14h.

Introduction :

- Tour de table et présentation des nouveaux membres.
- Mme C. Da Costa Ferreira s'excuse de ne pas avoir pu diffuser l'arrêté des membres désignés du futur COS mais sera transmis très prochainement.

1. Nouvelle composition et perspectives du COS

Rappel des principales règles de fonctionnement du COS par Thierry Maffre :

- Création par décret en mai 2017 de la CRU – Commission Régionale des Usagers
- Les membres émettent des avis et propositions sur les activités du CRA Midi-Pyrénées
- Le COS est régi par un règlement de fonctionnement
- Le(a) Président(e), issu du collège n°1 « Représentants de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ou de leurs familles ou de leurs représentants légaux » et le Vice-Président(e), issu du collège n°2 « Représentants professionnels », sont élus pour 3 ans
- Le COS se réunit environ 3 fois par an. Sont invités les membres titulaires et suppléants.
- Si organisation d'un vote, seuls les titulaires sont amenés à voter.
Si le titulaire est absent, son suppléant pourra voter.

Un titulaire peut donner un pouvoir écrit à un autre membre titulaire du COS.

=> Appel à candidature Président(s) et Vice-Président(s) : les candidats doivent transmettre une lettre d'intention motivée au CRA avant le 30 novembre 2021.

=> L'élection (à laquelle participent les membres titulaires du COS) sera organisée par voie dématérialisée avant la prochaine réunion plénière.

=> Un Doodle sera envoyé pour organiser la prochaine réunion plénière (mi-décembre 2021 ou janvier 2022).

2. Groupe de travail du COS

Des groupes de travail sont organisés et animés par certains membres du COS, pouvant solliciter des participants extérieurs. En 2020-2021 les réunions étaient organisées en visioconférence mais si la situation sanitaire permet de nouveau l'organisation de réunions en présentiel, les frais de déplacement peuvent être pris en charge pour la participation des membres.

a) Groupe de travail existant sur la thématique « Insertion professionnelle » :

- L'objectif était d'organiser une demi-journée, en novembre 2020, de présentation des dispositifs d'insertion professionnelle et d'emplois accompagnés inclusifs sur la région, à destination de moyennes et grandes entreprises.
- A cause des conditions sanitaires, cela a dû être reporté. Marie Dauga, assistante de service social au CRA, évoque une difficulté à réunir le groupe de nouveau.

Après discussion, il a été convenu que le groupe, créé il y a 2 ans, ne pouvait rester dans la continuité de cet objectif du fait de nouveaux dispositifs existants et de l'actualité nationale.



E. Lacombe propose la création d'une base de données autour de l'insertion professionnelle et, en fonction des besoins repérés, de dégager des actions.

T. Maffre soutient cette proposition qui fait référence à la mission « Animation de réseau » du CRA MP.

=> Redéfinition des objectifs et réflexions aux sollicitations à ces dispositifs. Participants volontaires : E. Janeau, E. Lacombe, A. Mancini, S. Figeac, M. Dauga

b) Groupe de travail existant sur la thématique « Scolarisation » :

F. Detchart propose à l'ARS, au Dr I. Giquel et au Dr J. Calvet d'organiser une réunion de rentrée.

Mme Da Costa Ferreira évoque la poursuite de son engagement concernant la stratégie nationale de l'autisme ainsi que du déploiement des UEMA et UEEA.

Le 09/09 elle a pu transmettre aux membres du COS par mail :

- Le communiqué de presse conjoint ARS et Education Nationale sur la rentrée inclusive 2021
- L'instruction sur les unités résidentielles pour des personnes avec autisme et en situation très complexe.

c) K. Routaboul propose la création d'un groupe de travail autour de l'habitat inclusif.

=> T. Maffre propose, si cela est possible au regard de la charge de travail supportée actuellement par le Pôle ressources, de définir un référent coordonnateur au sein du CRA et de revenir vers Mme Routaboul

3. Rapport d'activité du GIP CRA MP

Dans le cadre du projet national DITP, mission d'amélioration des délais d'accès à un diagnostic au sein des Centres Ressources Autisme : création d'une équipe dédiée « Task Force » : environ 4 etp. Bilan à 1 an : Les résultats sont impactés par la hausse significative des demandes. L'effort supplémentaire permet de maintenir les délais d'attente dans les équipes enfants et d'améliorer sensiblement de délais pour les adultes. Seulement 40% de diagnostic de TSA en 2021 sur le CRA MP.

E. Janeau alerte sur le fait que les adultes sont souvent freinés par le manque d'interlocuteur médical afin que celui-ci complète la partie médicale, leur permettant d'entreprendre une démarche d'évaluation diagnostique auprès du CRA MP.

Effectivement, un avis clinique par un médecin psychiatre est demandé. Un bilan réalisé par une psychologue ou l'avis écrit argumenté d'un médecin généraliste peut être recevable par la cellule d'orientation qui étudie les demandes.

Face au désintérêt ou à la résistance face aux TSA, le CRA MP propose des sensibilisations et formations à destination des professionnels. Besoin de s'appuyer sur les équipes de 2nde ligne.

Une campagne de diffusion de la plaquette "Le parcours diagnostique chez les adultes autistes sans déficience intellectuelle" a été réalisé auprès de tous les CMP adulte d'Occitanie Ouest en 2021 : https://www.cra-mp.info/media/data/paragraphes_documents/documents/file-586.pdf

Une formation de deux demi-journées est proposée sur le repérage et le diagnostic de TSA.

Thierry Maffre évoque un projet, qu'il a déjà partagé avec Mme Da Costa Ferreira, quant à la possible mobilisation de psychologues libérales dans la mise en œuvre d'évaluation diagnostique pilotée par le CRA MP et donc supervisée par un médecin psychiatre ou pédopsychiatre.

=> T. Maffre propose de renvoyer aux nouveaux membres :

- **Le Rapport d'activité 2020**
- **Les comptes administratifs**
- **Infographies concernant les évaluations diagnostiques enfants/adultes 2020**

4. Tour de table et questions diverses

- T. Maffre rappelle sa volonté et l'importance de renforcer les liens entre les PCO et le CRA pour les diagnostics précoces.
- Le catalogue des formations 2022 du CRA sortira avant la fin de l'année avec des formations aux approches très générales ou bien innovantes et peu diffusées. Les formations destinées aux proches aidants continuent d'être organisées. Le CRA a pour objectif de former des professionnels de terrain qui pourront ensuite former des familles (dans le Tarn en 2021 et dans les Hautes-Pyrénées en 2022).
- Nouvelle licence professionnelle « Accompagnants de personnes avec un TSA » à l'université Jean-Jaurès 2021-2022. Magali Batty est la responsable pédagogique, magali.batty@univ-tlse2.fr.
- CNIA - Certificat National d'Intervention en Autisme. Appel d'offre national lancé auprès des organismes de formation. 15 organismes ont été retenus et sont habilités par le GNCRA à organiser cette formation (aucune en Occitanie Ouest). L'ARSEAA et l'IFRASS avaient répondu mais n'ont pas pu bénéficier de l'accréditation malgré le travail construit.



Thierry Maffre insiste auprès des établissements de communiquer localement autour de ces projets pour avoir le soutien des représentants associatifs de la région.

- L'ARS n'a pas encore donné suite à la certification Handéo car souhaite étudier possible articulation avec la mesure 37 (en cours).
- Le CTRA ne s'est pas réuni depuis la crise Covid-19. La forme et la composition demandent à être revues en prenant en compte les TND.

=> Un Doodle sera envoyé pour organiser la prochaine réunion plénière (mi-décembre 2021 ou janvier 2022).

La séance est levée à 17h.